



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/06/2020

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 9

Absents : 6

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt, le vingt-sept juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme Valérie HOSTALIER.

Etaient présents :

M. CAKIR Suayib, M. ERTUGRUL Ali, M. GANÉE Roger, Mme HOSTALIER Valérie, Mme IMBERT Stéphanie, M. IMBERT Alain, Mme LABELLE Aurélie, M. MATHELIN Jean, M. POILLOT Jérémy

Procuration(s) :

Mme AUSSENAC Laurie donne pouvoir à M. IMBERT Alain, Mme HUMBLOT Valérie donne pouvoir à M. GANÉE Roger, M. BOULAHYA Rachid donne pouvoir à M. GANÉE Roger, Mme NICOLAS Jocelyne donne pouvoir à Mme HOSTALIER Valérie, Mme MARTZLOFF Laetitia donne pouvoir à Mme LABELLE Aurélie

Etai(ent) absent(s) :

M. MOSSON Arnaud

Etai(ent) excusé(s) :

Mme AUSSENAC Laurie, M. BOULAHYA Rachid, Mme HUMBLOT Valérie, Mme MARTZLOFF Laetitia, Mme NICOLAS Jocelyne

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. POILLOT Jérémy

Date de convocation
23/06/2020

2020 - 14 Vote des taux de contribution directe

Sur proposition de la commission des Finances qui s'est réunie le 20 juin 2020, après avoir examiné l'état 1259 TH-TF transmis par les services fiscaux, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer pour l'exercice 2020, sur le maintien des taux des deux taxes de fiscalité directe locale.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE le maintien des taux des deux taxes comme suit :

Taxes	Taux 2020
Foncier bâti	13,88 %
Foncier non- bâti	30,19 %

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Saint-Usage
Le Maire,

